

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 55 (1960)
Heft: 1-2-fr

Artikel: Le vieux Fribourg en danger
Autor: Naef, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Post-scriptum de la fondation « Pro Werdenberg »

La décision de la Ligue de sauvegarde du patrimoine national et de la Ligue suisse pour la protection de la nature, de consacrer entièrement la contribution de l'économie pour 1960 à la rénovation-modèle de la ville médiévale de Werdenberg, comble de satisfaction les membres de la fondation « Pro Werdenberg », responsable de cette œuvre commune d'intérêt national.

La tâche de notre fondation a un double aspect: sauvegarder une petite cité entière, et le paysage environnant qui forme avec elle un ensemble unique; rendre vie à Werdenberg en rénovant également l'intérieur de ses maisons, afin de les rendre décentes et habitables.

Le conseil de fondation de « Pro Werdenberg » s'associe à l'appel des Ligues du patrimoine et de la nature, et demande aux destinataires de cette brochure de contribuer par un don important, selon leurs possibilités, à cette grande entreprise de restauration et d'entraide sociale. A tous les donateurs, nous disons par avance un chaleureux merci.

Fondation « Pro Werdenberg »

Le président: *Karl Kobelt, ancien conseiller fédéral*

Le secrétaire: *Oscar Lutz*

Le vieux Fribourg en danger

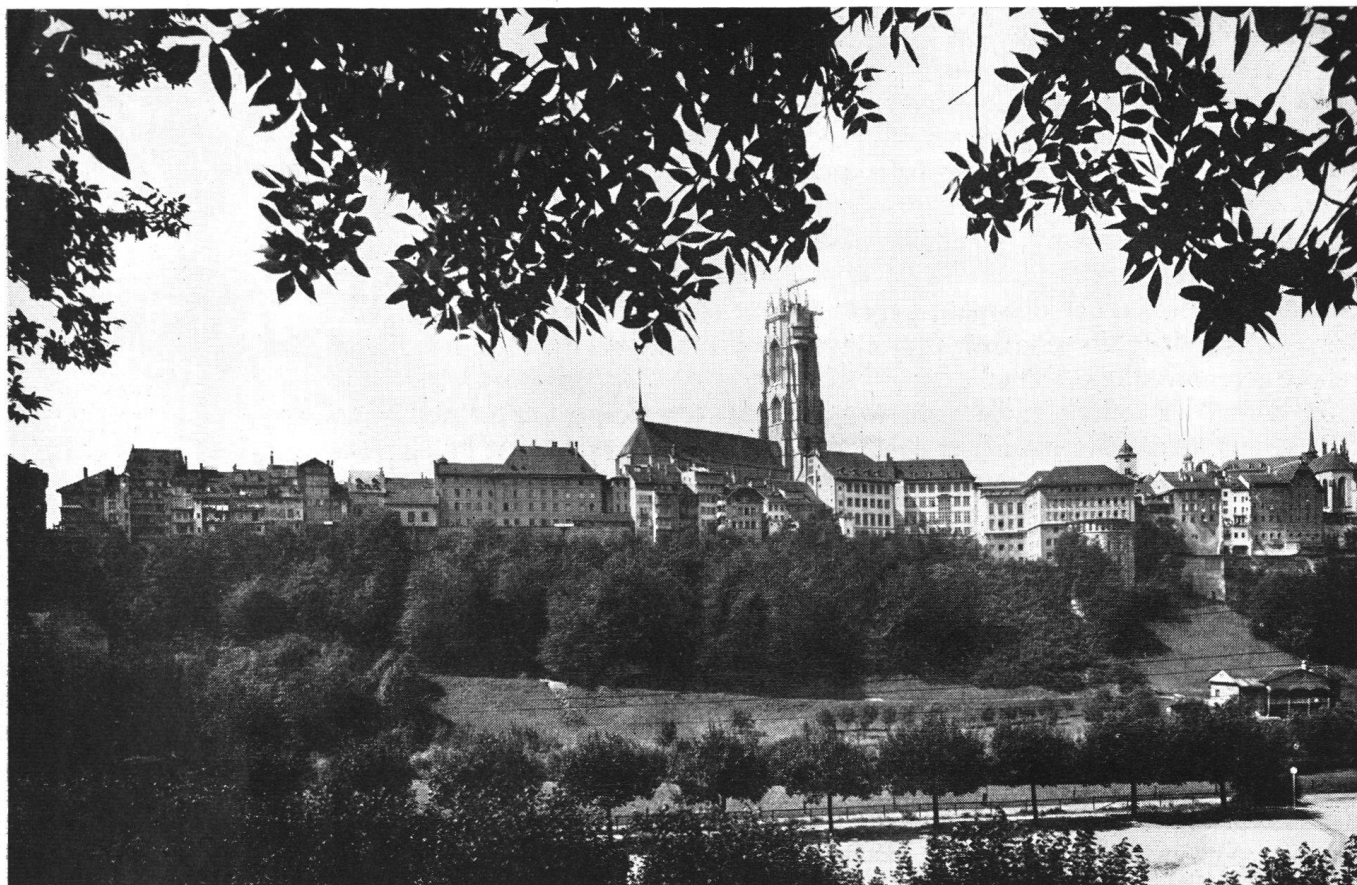
Le projet qui menace l'un des plus vieux quartiers de la ville sarinienne a suscité dans la Suisse entière une émotion sans précédent. Emotion bienfaisante, car elle met au point un problème souvent débattu, où s'affrontent des éléments en apparence inconciliables et qu'il faut néanmoins concilier.

En quoi consiste donc le scandale? Il s'agirait de démolir une dizaine d'immeubles vétustes et de les remplacer par un seul bâtiment surélevé d'un étage et uniforme. Rien là, semble-t-il, qui justifie une soudaine panique; l'on en a bien vu d'autres. Genève et Lausanne, pour ne citer que les villes principales du Pays romand, ont démoli des quartiers merveilleux dont le souvenir demeure dans maintes mémoires. Or ici, il ne s'agit que d'une rangée de maisons modestes, dans leur état actuel inhabitables.

Or, l'administration a besoin de bâtiments nouveaux, et l'emplacement, contigu à la chancellerie, lui conviendrait parfaitement.

Il n'en demeure pas moins que lorsque la décision fut prise et que les plans furent soumis à l'enquête, les protestations s'élevèrent dans tous les milieux. De plus, en décembre 1959, la Commission fédérale des Monuments historiques, assemblée à Fribourg, adressait au Conseil d'Etat un rapport alarmé. Il était signé par vingt-neuf archéologues qui ont pour mission officielle de conserver les monuments anciens et les trésors artistiques de la Suisse entière. Enfin, le 24 décembre, par la plume de son président, l'écrivain Gonzague de Reynold, l'Institut fribourgeois, au nom des sociétés intellectuelles et esthétiques du canton, attirait l'attention du gouvernement sur les conséquences qu'une telle mesure ne manquerait pas d'avoir sur l'opinion publique, proche ou lointaine.

Réaction qu'il convient d'expliquer. Fribourg, cette forteresse dressée sur un haut promontoire que baignent les flots de la Sarine, a été épargnée par le temps depuis que le duc Berthold IV de Zähringen, en 1157, la fonda à des fins politiques et militaires. A la fin du même siècle, Berne surgit dans des conditions semblables et sur des positions analogues. Mais, tandis que Berne s'agrandissait et empiétait peu à peu sur les terres voisines, Fribourg se suffisait à elle-même. Puis vint le moment où l'accroissement de la population la contraignit de gagner le large à son tour. Si l'on regrette que le château de Pérolles, qui appartient aux Diesbach



Fribourg. Vue prise de l'est. A gauche de la cathédrale, la chancellerie, puis les maisons menacées de démolition.

et à Bezanson Hugues, soit aujourd'hui cerné de villas ainsi que sa chapelle, ce joyau, l'on ne saurait en tenir rigueur aux édiles. Il fallait vivre et laisser vivre.

D'ailleurs le Bourg, ce noyau de la cité, était intact et l'est encore. De même que les arcades de Berne font une garde immuable à la Collégiale, les rangs de la rue des Bouchers et de la Grand'rue ferment toujours sur la double falaise l'enceinte que domine la cathédrale de St-Nicolas. La chancellerie de l'Etat, édifice charmant du XVIIIe siècle, ne suffit plus aux besoins de l'administration, de sorte que l'idée vint d'installer ces bureaux sur l'emplacement des maisons contiguës.

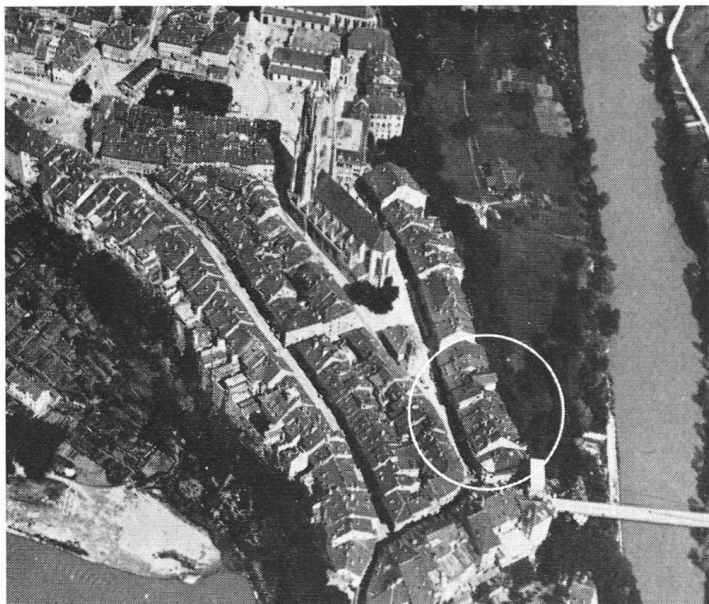
Pour ce futur bâtiment, dont on avait fixé l'implantation, l'Etat de Fribourg ouvrit un concours auquel pouvaient participer tous les architectes du Canton. Le jury était formé d'experts dont plusieurs n'étaient pas fribourgeois. Sur le vœu de la section fribourgeoise, on fit appel notamment à notre architecte-conseil Max Kopp. Conformément au mandat qui lui était prescrit, le jury donna le premier rang à M. Dumas, architecte à Romont.

Mais une question préalable se pose, d'importance majeure; c'est celle qui est au premier plan dans les préoccupations du public: convient-il, est-il possible de remplacer par un bâtiment administratif, long de cent mètres environ, une partie des vieilles maisons qui forment, au-dessus des falaises, une couronne ancienne, intacte jusqu'ici? Le jury n'avait pas à se pronocer sur ce point; la question ne lui avait pas été posée.

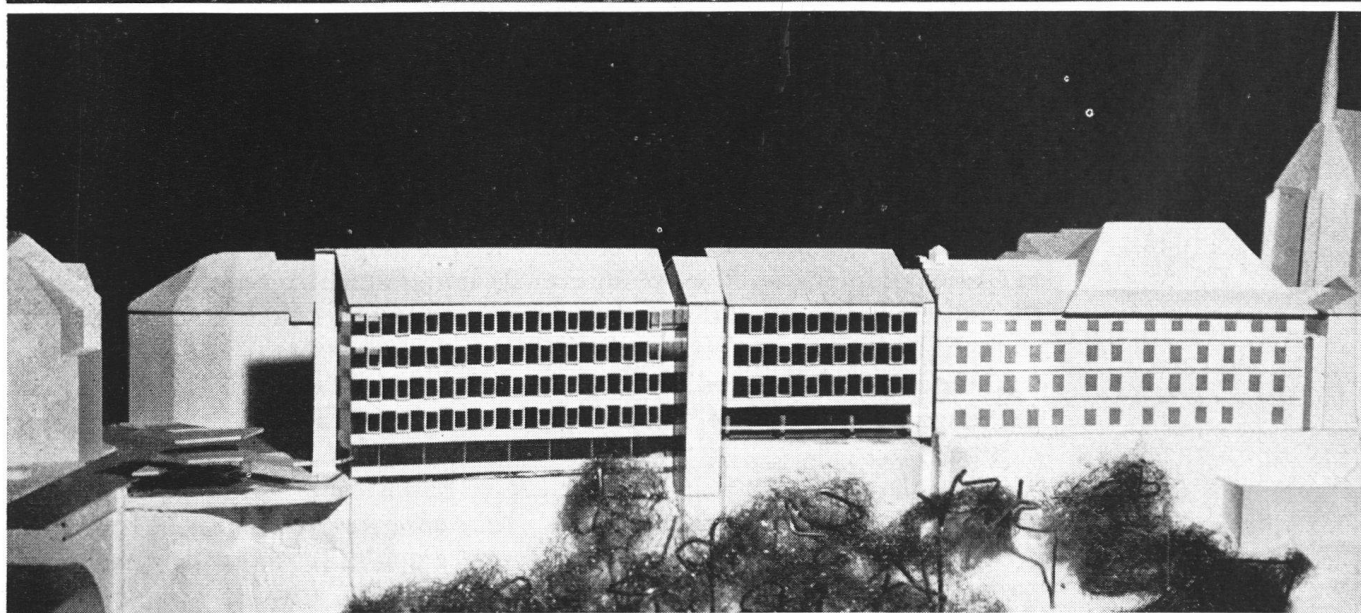
Mais, quand fut connu le résultat du concours, quand les projets furent exposés, alors s'élevèrent les protestations dont nous parlions plus haut. Le professeur A. Schmid, membre de la commission fédérale des Monuments historiques, résuma comme suit les raisons de l'opposition:

1. Fribourg, dans son ensemble, est une œuvre d'art d'une valeur exceptionnelle, non seulement pour la Suisse, mais pour l'Europe elle-même.

Vue aérienne de Fribourg, avec ses trois principales artères dont le tracé date du moyen âge. A droite, près du pont, le point névralgique.



La chancellerie d'Etat et les maisons contiguës dans leur état actuel. – En bas: Le projet récompensé du premier prix.





Les façades des mêmes édifices sur la rue des Bouchers.

2. Le quartier du Bourg, avec la cathédrale, la chancellerie, la poste (pavillon du XVIII^e siècle) et l'ancien hôtel Zähringen, forme un élément qui réclame un soin particulier, car c'est à lui que ses dominantes (cathédrale, chancellerie, hôtel Zähringen) doivent leurs justes mesures.

3. Remplacer les immeubles anciens par des bâtisses de hautes dimensions serait une erreur grave, parce qu'elle supprimerait l'harmonie de l'ensemble.

4. Or Fribourg se trouve dans l'heureuse situation de pouvoir construire sans difficulté, et non loin du centre des affaires, un édifice conforme aux besoins actuels.

Les journaux de Fribourg et d'ailleurs consacrèrent de nombreux articles à ce projet (voir entre autres l'enquête faite en toute objectivité par Léon Savary, Tribune de Genève, 6 et 7 février). Partout, et jusque chez les tenants les plus convaincus de l'art moderne, l'opinion se prononça toujours plus nettement contre le plan gouvernemental. Un bâtiment administratif de grandes dimensions, forcément conçu avec les procédés et les matériaux modernes, ne peut s'intégrer dans le vieux Fribourg. En considération de quoi le représentant du Heimatschutz, M. Max Kopp, donna sa démission de membre du jury. D'autre part la ligue suisse du Heimatschutz prit aussi position contre le projet dans une lettre adressée au gouvernement fribourgeois.

La partie était-elle perdue? On pouvait, on peut espérer que non. Un consortium privé se constitua dans l'intention de racheter à l'Etat et à la commune les bâtiments exposés en vue de les rénover et de les assainir. L'assemblée générale du Heimatschutz fribourgeois a aussitôt donné son plein assentiment à cette initiative susceptible de tirer les autorités d'embarras.

Le Fribourgeois Georges de Montenach a défendu « le visage aimé de la patrie ». Le visage aimé de sa cité va-t-il être blessé d'une blessure que rien ne pourrait cicatriser?

Alors que les pays atteints par la guerre reconstruisent pierre à pierre leurs cathédrales, leurs monuments, et jusqu'à leurs enceintes médiévales, il ne sera pas dit que la Suisse détruit par sa propre faute ce qui lui fut miraculeusement conservé.

Henri Naef